

# CLÉRAC

Charente - Maritime

Juin 2014

N° 25



Présentation de  
l'équipe municipale



SOTRIVAL  
et ses nuisances



Animations à venir



Le budget 2014 voté



L'équipe municipale  
Pages 6-7

Du changement à la boulangerie  
Page 10 (informations diverses)



Musée  
Salon des loisirs  
Pages 26-27

## Sommaire

3 Le Mot du Maire

### Les grands dossiers

4 SOTRIVAL

### Actions de la municipalité

5 Le budget voté en 2014

6-7 Une équipe municipale à votre service

8 Bâtiment

9 Voirie - Urbanisme

10-11 Informations diverses

### Vie locale

12-19 Vie locale

### Culture et loisirs

20 Chorale du Lary le 20 juin

21 Spectacle de rue le 04 août

22 Eurochestries le 08 août

23 L'école à la Rochelle

24-25 Bibliothèque

26-27 Musée

28-31 Les Cléracais de 1815 à 1950 (4) : Propriétaires et cultivateurs au XXème siècle

32 Différencier l'aloès de l'agave

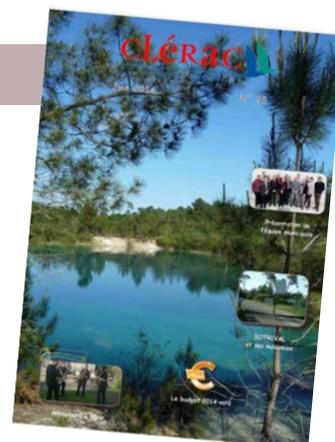
33 Manger exotique

### Vie pratique

34 Etat civil

35 Informations utiles

En couverture :  
Carrière de Bourdeleau



Directeur de publication : Guy PASQUET  
Rédacteur en chef : Dominique MAUREL  
Mise en page : Adeline MIMAUD  
Impression : Imprimerie ROBERT  
N° dépôt légal : 962

## Le mot du Maire

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Vous avez, le 23 mars dernier, élu l'équipe municipale que j'avais l'honneur de conduire.

Mes colistiers et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez de nouveau accordée. Lors de la présentation du conseil municipal le 1<sup>er</sup> mai dernier, j'ai longuement développé les dossiers sensibles que nous avons actuellement à traiter ensemble :

- AGS, filiale du groupe international IMERIS, qui ne cesse de réduire ses effectifs sur Clérac,

- la ligne LGV SEA qui perturbe sensiblement notre territoire,

- la ligne électrique 400 kV qui alimentera la sous-station de la LGV,

- et surtout, le projet SOTRIVAL 2, qui dans l'état actuel (gestion catastrophique des nuisances olfactives par l'exploitant) ne peut être abordé sereinement, même si des points de son contenu semblent intéressants pour le développement durable, l'emploi et l'économie de notre territoire du Sud Saintonge (voir article dans les pages suivantes).

C'est pour ces diverses raisons, que notre positionnement définitif sur ce dossier est « très problématique ». La collectivité doit prendre en compte à la fois la question de la qualité de vie de sa population et à la fois la protection de son bassin d'emplois pour éviter une désertification de son territoire. Au cours de l'entretien du 22 avril 2014 avec Madame la Préfète, nous avons obtenu que son avis d'autorisation (positif ou négatif) pour exploiter SOTRIVAL soit remis, malgré la pression de SOTRIVAL, au mois de septembre 2014. Quatre mois sont donnés à cette entreprise pour nous démontrer sa capacité à réagir et que nous validions les mesures correctives de sa gestion des nuisances olfactives pour le site SOTRIVAL 1.

Soyez assurés que nous sommes très attentifs à l'évolution du dossier et que nous mettons tous les moyens dont nous disposons pour obliger l'exploitant à des résultats mesurables.

Mon équipe et moi-même souhaitons à tous une excellente période estivale, durant laquelle différentes manifestations culturelles et festives sont prévues par la Municipalité et les associations locales.

Bien cordialement.

Guy PASQUET



## Les grands dossiers

### SOTRIVAL

L'enquête publique relative à l'extension du site s'est déroulée du 16 décembre 2013 au 27 janvier 2014.

Le conseil municipal, dans sa séance du 31 janvier, a émis un avis nuancé sur ce projet (6 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions) du fait que la gestion du site actuel est plus que discutable au regard des nuisances olfactives, toujours non résolues à ce jour, et que malgré ce grave problème, le projet en lui-même est intéressant par rapport à certaines valorisations proposées et qu'il permettra de maintenir une activité économique.

Le conseil municipal, dans sa séance du 14 mars, a sollicité un délai supplémentaire d'instruction à ce dossier auprès de la Préfète de Charente-Maritime afin que l'exploitant puisse trouver des solutions pérennes aux problèmes de nuisances olfactives devenues plus qu'intolérables envers la population. Il a décidé de mandater un avocat pour l'aider dans les démarches judiciaires qui pourraient être menées à l'encontre de SITA pour le contraindre, de manière plus « officielle », à cette obligation de résultats.

Monsieur le Maire lors de sa rencontre avec Madame la Préfète a ainsi obtenu un délai de 4 mois avant qu'elle émette son avis.

Dans cette continuité, le conseil, dans sa séance du 09 mai, a émis un avis défavorable sur la mise en compatibilité du document d'urbanisme (PLU) tant que des résultats tangibles ne seront pas trouvés par l'exploitant, et vérifiés par les services de l'Etat ou un organisme indépendant missionné par ces derniers.

Monsieur le Maire a sollicité le procureur de la République afin que les plaintes des administrés sur ce sujet soient enregistrées. Accord obtenu.

Les préoccupations des habitants sont aussi celles des membres du conseil, surtout en ce qui concerne ce dossier plus que sensible. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos inquiétudes. Nous aurons ainsi une aide précieuse dans notre argumentaire.

Toute personne concernée, préoccupée, voire même traumatisée par ces nuisances, peut :

- Le signaler au secrétariat de la mairie,
- Porter plainte à la gendarmerie, et plus particulièrement auprès du gendarme SIRE,
- Retirer un formulaire de réclamation disponible à la mairie, pour envoi à la DREAL, à la Préfecture et si possible en donner une copie à la mairie (pour de futures actions à l'encontre de l'exploitant).



## Action de la municipalité



## Le budget voté en 2014

## Section de Fonctionnement : 3 262 255.44 €

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	594 800.00	Excédent	1 870 655.44
Charges de personnel	459 000.00	Atténuation de charges	1 000.00
Autres charges de gestion courante	82 500.00	Produit de service	595 000.00
Charges financières	3 500.00	Impôts et taxes	516 600.00
Charges exceptionnelles	1 528 871.94	Dotation, subvention	161 000.00
Dépenses imprévues	160 000.00	Revenus des immeubles	114 000.00
Virement à la section d'investissement	432 783.50	Produits exceptionnels	4 000.00
Opération d'ordre	800.00		

## Section d'Investissement : 2 954 081.48 €

Dépenses		Recettes	
Déficit	588 281.48	Subventions	780 216.50
Projet d'équipement	2 261 800.00	Dotations	28 000.00
Emprunt	29 000.00	Excédent fonctionnement capitalisé	1 707 281.48
Dépôt et cautionnement	1 000.00	Dépôt et cautionnement	1 000.00
Opération patrimoniale	4 000.00	Virement de la section de fonctionnement	432 783.50
		Opération d'ordre	800.00
		Opération patrimoniale	4 000.00

### Une fiscalité stable

Les taux communaux 2014 restent identiques à ceux de l'année 2013, l'évolution de votre imposition pourra être due à l'augmentation d'autres taux (départemental, régional) ou à l'augmentation de la base.

Taxes	Taux (%)	Produit attendu (€)
Habitation	13.51	117 551.00
Foncier bâti	9.12	100 411.00
Foncier non bâti	38.42	15 829.00
Contribution Foncière des Entreprises	15.63	113 943.00

### Quelques projets à venir

- Traversée du bourg
- Réfection du Chemin du Bois de Teurlay
- Rénovation de la longère
- Rénovation intérieure de l'Eglise
- Construction d'un local technique
- Agrandissement de l'hôtel

## Action de la municipalité

## Une équipe municipale à votre service



### Guy PASQUET, Maire

Né en 1941 à Limoges, 2 enfants, et 3 petits enfants. Licencié en Chimie, termine sa carrière de chef des ventes dans un groupe chimique allemand multinational en 2000. Deuxième adjoint de 1995 à 2001, puis Maire en mars 2001. Membre du bureau de la Communauté de Communes de Haute Saintonge.

### Jean-Marc AUDOIN, Premier Adjoint

né en 1953 à Clérac, marié, 3 enfants, 3 petits enfants, Elu en 1995, réélu en 2001, en 2008 2ème adjoint puis en 2014 1er adjoint, Correspondant militaire, effectue le recensement des jeunes de 16 ans, Vice président de la commission Voirie, Délégué aux différents syndicats de la voirie et à la communauté de commune, Assiste le maire dans la gestion du personnel.



### Michel QUOD, Deuxième Adjoint

Né en 1952 à Saint-Androny (Gironde). Marié, 2 enfants, responsable de secteurs commerciaux. Président du Comité des fêtes depuis 2004. Vice-Président de la commission urbanisme, délégués à différents syndicats liés à l'urbanisme.

### Dominique MAUREL, Troisième Adjoint

3 enfants, né en 1959 dans le Lot et Garonne. Habite Clérac depuis 1989 à la fin de ses études de Biologie. Informaticien dans l'industrie pharmaceutique. Inséré dans le milieu associatif local comme membre du club de volley-ball de Montguyon et du Comité des Fêtes de Clérac.



Vice-Président de la commission communication.



### Evelyne COUTRAS, Quatrième Adjointe

Née à Cercoux le 21 janvier 1952. Mariée 2 enfants, 2 petits enfants. Conjointe d'artisan du bâtiment à Clérac depuis 43 ans. Vice-Présidente de la commission bâtiment, membre des commissions urbanisme et appel d'offres.

### Pascal PRIOUZEAU

Originaire de La Rochelle, né le 16/08/1961, est marié et a un enfant. Actuellement Directeur à l'école de Montguyon. Vice-Président des commissions éducation et culture.



### Marie-Bernadette MARTINEZ

Née en 1955 à Clérac, mariée, 2 enfants. Adjoint administratif - ministère de l'éducation nationale, est secrétaire de direction au collège de Montguyon depuis 1986. Elue conseillère municipale et 4ème adjointe en 2001, puis en 2008, est chargée du C.C.A.S de la commune.

### Nathalie PEYREMOLE née Dollet Cormac

née à Blaye 33 le 07/11/1966. Vit au village de Fradon depuis 1990, deux enfants. Employée à Intermarché Montguyon depuis 2001. Conseillère municipale pour son 3ème mandat. Dirigeante en tant que secrétaire au COSM du Lary club de foot.



### Isabelle ARNAUDY

Né en 1973 à Lormont (Gironde), Secrétaire dans une entreprise de transport, vie en concubinage, 1 enfant. Arrivée à Clérac en 2006, fait partie du comité des fêtes depuis 2008.

### Christophe VALLADE

37ans, natif de Bordeaux, arrivé à Clerac en 2004. Marié, 2 enfants. Passionné de pêche sportive et de cyclisme.



**Marie- José Bellot**

72 ans, retraitée enseignement professionnel MFR de Chevanceaux, résidant à Clérac depuis mon mariage en 1973, 2 enfants, conseillère municipale depuis 2002 et Présidente de l'Association d'aide à domicile des cantons de Montguyon et Montlieun ADMR Saintonge Sud depuis 2002.

**Corine BOIN**

Née le 8/8/1972, mariée, 2 enfants. Arrivée sur la commune de CLERAC en 2011, comptable de métier et réflexologue plantaire par passion et plaisir. 2013/2014 trésorière de l'Association scolaire de Clérac et membre des parents d'élèves.

**Marie-Claire CAILLÉ née GRASSET** Née en 1949 à Caudéran.

Une enfance partagée entre Caudéran et les vacances à Clérac, une carrière de 40 ans au Trésor Public à Créteil. En 2010 nous nous installons à Clérac avec mon époux dans la maison familiale pour passer notre retraite à la campagne. Afin de me rapprocher des Cléracais, je rejoins l'équipe de bénévoles à la bibliothèque et quelques années plus tard je rejoins l'équipe municipale.

**Daniel CHARGÉ**

Né le 10/09/1948 à Clérac, marié, 2 enfants, 3 petites filles. Exilé à Paris 15 ans, puis 19 ans à Bordeaux comme agent commercial voyageurs à la SNCF. En retraite à Clérac depuis 2001. Président de l'ACCA pendant 2 ans, actuellement vice-président. Membre de la Commission d'Aménagement Foncier de Clérac, membre de la commission Voirie.

**Dominique SOULARD**

Né à Clérac en 1958, marié, 1 enfant. Artisan ébéniste au village de Fradon, membre du club de football. 3ème mandat au sein du conseil municipal.

**Les employés communaux****Service administratif**

De gauche à droite :

Sandra BERGES, responsable bibliothèque

Anne-Marie QUOD, Agent administratif

Marie-Line GORDO, Gérante de l'agence postale

Adeline MIMAUD, Secrétaire générale

**Service technique**

De gauche à droite :

Bernard CAYRE, agent d'entretien en contrat aidé

Jean-Philippe BERNARD, responsable du service technique

Cédric GODICHAUD, agent d'entretien polyvalent

Mathieu REYGNIER, agent d'entretien polyvalent

**Service école**

De gauche à droite :

Ludivine SOULARD, agent polyvalent, en contrat aidé, affecté à la garderie, à la cantine, dans les classes

Martine RULIER, agent de restauration

Véronique BERTRAND, agent en école maternelle

Vincent GUERIN agent polyvalent affecté à la garderie et à la cantine

## Action de la municipalité

### Eglise

Les travaux de réfection en enduits intérieurs (chaux pure et aérienne), réalisés par l'entreprise Bureau, sont terminés.

Il a été nécessaire de repeindre les voûtes et les piliers. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Viecelli.

Des toilettes ont été installés dans la salle de catéchisme. En menuiserie, différentes portes ont été renouvelées.

L'inauguration des travaux est prévue le 21 juin prochain.



### Hôtel Restaurant

Des travaux de climatisation de l'hôtel ont été réalisés. L'entreprise SAS 2ETBI SO a été retenue par la commission d'appel d'offres pour un montant de 13 088.42 € HT.

### Longère

Les travaux restent en attente de la consolidation des fondations (dégât sécheresse).

### Atelier municipal

Suite à l'appel d'offres lancé en collaboration avec le cabinet d'architecture So'Light, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot	Nom de l'entreprise	Montant HT
1 - Gros œuvre	BUREAU Construction	44 738.90
2 - Charpente bois	BUREAU Construction	22 195.00
3 - Couverture étanchéité	BUREAU Construction	15 694.50
4 - Menuiserie aluminium serrurerie	Vivanbois	8 761.14
5 - Electricité plomberie	Fradon	3 200.81
6 - VRD	Bastère	20 189.37
TOTAL		115 049.72



Les travaux, subventionnés par le Département à hauteur de 20 %, ont débuté le 19 mai.

### Logements HLM

#### Bâtiment B

Le dernier appartement en rénovation est terminé. Les paliers et les marches d'escalier ont été carrelés et de nouvelles boîtes aux lettres posées.

#### Bâtiment A

Les logements 1, 2 et 3 du rez-de-chaussée, très humides, ont été équipés d'une VMC. Les travaux ont été effectués par l'entreprise SAS 2ETBI SO pour un montant de 4 200.00 € HT.

## Programme de travaux de la voirie en 2014

Un bicouche gravillonnage est prévu sur les voies suivantes :

- Voie communale 20, de la route départementale 134 à Serveau
- dans le village de Fradon, les voies communales 1 et 2,
- Voie communale 35, de Vérines (RD 145) à la limite du département,
- Dans Chambard, la voie communale 310
- la voie communale 18, de la route départementale 134 au chemin rural 29
- la voie communale 30 dans le village du Barail.

La voie communale 40 du chemin du bois de Teurlay sera redimensionnée avec accotement et voie piétonnière. Les travaux seront réalisés à partir du début du mois de juillet par l'entreprise SCOTPA pour un montant de 124 232.00 €.

Une étude est en cours de réalisation pour la réfection de la voie communale 3, de Fradon à Bois Rousseau.

## Urbanisme

### Traversée Du Bourg

L'aménagement de la traversée du bourg va démarrer en septembre. Les travaux consistent à la réhabilitation de la chaussée, à l'organisation du stationnement, à reprendre l'ensemble du réseau pluvial, et à l'aménagement piétons.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général. Compte tenu du montant élevé de l'opération, les travaux seront effectués en 2 tranches. Une réunion publique sera organisée pour la présentation du projet en concertation avec les riverains concernés.

Les travaux pris en charge par le Département s'élèvent à 1 880 567.39 €HT. La participation financière de la commune sollicitée par ce dernier s'élèvera à 695 043.96 € HT. Une participation financière a été sollicitée auprès de l'Etat, par le biais du Fonds de Solidarité, à hauteur de 80 %

### Lotissement " La Rente "



Le projet vu de la départementale

Le projet du lotissement La Rente d'une capacité de 30 lots, entre dans une phase de travaux suite à l'appel d'offres. Installation de l'ensemble des réseaux, et réalisation des travaux de voirie. Ce lotissement permettra d'accueillir de nouvelles familles.

Compte tenu du projet, il est prévu l'extension du réseau de l'éclairage public sur la route du stade.

Les travaux s'élèvent à 953 693.20 € HT et feront l'objet d'une participation financière de Réseau de Transport d'Electricité par le biais du Projet d'Accompagnement Projet (32 %), et de l'Etat par le biais du Fonds de Solidarité Territorial (24.30 %).

## Informations diverses

### Du changement à la boulangerie

M. et Mme Supervie, nos boulangers, soucieux de donner une autre orientation à leur vie familiale et professionnelle ont décidé de rechercher un travail de salariés dans le sud de la France. Nous ne verrons donc plus Christelle et Jérôme derrière le comptoir à partir du 1er juillet. Nous avons encore un mois pour leur témoigner notre amitié et le plaisir que nous avons eu à grignoter leurs délicieuses baguettes.

C'est M. Cocqueman, âgé de 34 ans, originaire du Pas de Calais et ayant exercé là-bas qui prend la suite. Il est installé à Lagorce depuis septembre 2013 avec sa femme et ses deux enfants, Tessa 12 ans et Ilan 3 ans. Il s'occupera seul de la confection du pain et des pâtisseries. Une employée à mi-temps devrait assurer la vente. Peut-être nous fera-t-il découvrir les spécialités du Nord. Nous lui souhaitons la bienvenue.



*M. et Mme Supervie et leur successeur M. Cocqueman.*

*Nous tenions à remercier d'une part, tous nos fidèles clients de nous avoir suivi pendant ces sept années ; d'autre part, la Mairie et les associations de leur soutien et enfin les agents communaux de leurs bons services.*

*Durant ces sept dernières années, nous avons vécu une merveilleuse aventure à vos côtés. Ce changement de cap, même s'il est voulu et stimulant, nous remplit d'émotions. Nous avons beaucoup aimé travailler à Clérac, nous y avons fait de belles rencontres, enrichissantes humainement et professionnellement.*

*Nous vous souhaitons à tous une bonne continuation.*

*Le Fournil de Clérac 2007-2014. Christelle et Jérôme.*

## La liberté de rester chez soi

C'est le désir de tout un chacun, mais il arrive un moment où cela devient difficile. Pourtant bien vivre chez soi, dans de bonnes conditions, reste possible avec l'Aide à Domicile.

Présente sur la plus grande partie du secteur Sud de la Charente Maritime l'ADMR peut répondre dans de nombreux domaines de services.

L'ADMR premier réseau national de service à la personne est titulaire de l'agrément qualité et en démarche de certification pour la Norme NF service à la personne.

L'ADMR est reconnue par les grandes institutions nationales et départementales, ses actions peuvent être financées par l'Etat, les collectivités locales et les services sociaux.

L'ADMR intervient particulièrement près des personnes âgées, malades, accidentées et handicapées afin de les aider à assumer leur quotidien tout en maintenant leur autonomie.

Elle assure selon les besoins :

- Entretien de la maison et du linge
- Préparation des repas
- Accompagnement à la vie sociale (courses, R.V, démarches, sorties...)
- Lever, coucher, aide à la toilette et à la prise des repas et cela 7j /7 si c'est nécessaire.

L'ADMR peut aussi fournir un système de téléalarme : le Filien ; un médaillon ou un bracelet permet sur simple pression d'appeler une plateforme d'écoute 24h/24. Un professionnel analyse la demande et adapte la réponse. (appel d'un proche ou des secours)

L'ADMR intervient aussi près des familles, pour un soutien matériel et moral en cas d'aléas de la vie : maladie, accident, grossesses difficiles ou multiples, problèmes familiaux ou sociaux. Ses actions peuvent être en partie financées selon les cas et revenus (Caisses d'Allocations familiales ou Maladie, Aide Sociale).

Sur simple appel téléphonique à l'ADMR la plus proche, une Assistante de Gestion répond à toutes les questions et oriente vers les bonnes démarches. On peut la rencontrer sur R.V.

L'ADMR est employeur des intervenantes dont elle assure la formation et la qualification. Ses services sont pris en charge par différents organismes selon le cas et les revenus : Caisses de Retraite, Conseil Général (Aide Personnalisée à l'Autonomie, Maison de la Personne Handicapée, Aide Sociale)

Selon la législation pour les personnes de plus de 65 ans, les dépenses restées à charge donnent lieu à une réduction ou à un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

Chaque bureau ADMR peut être contacté directement ; en cas de fermeture une plateforme prend le relais au 0810 600 448, prix d'un appel local.

ADMR Saintonge Sud ( Montguyon -Montlieu) : 05-46-04-45-97 et 05- 46-70-09-97(St Aigulin)

# Services à domicile

sur tout le département de la Charente-Maritime



**Livraison de repas à domicile**

- Choix de menus
- Alimentation saine et équilibrée
- Repas personnalisés  
*(en cas de régimes alimentaires)*

**Avantage fiscal de 50%\***

**Mais aussi...**





05 46 97 50 88

- [www.aider17.com](http://www.aider17.com)

ou dans votre agence Groupe MSA (Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes, St Jean d'Angély)



\* pour le portage de repas : applicable uniquement sur la livraison

## Vie locale

### Tarot sud Challenge

L'association « Tarot Challenge Sud Saintonge » clôturera la saison 2013/2014 par son assemblée générale prévue le 21 juin 2014 à 15 h à la salle des fêtes de la commune.

Toute personne intéressée par le jeu de tarot est cordialement invitée à participer à cette réunion. Le soir, concours en donnes libres à 21 h, juste après la remise des lots du challenge 2013/2014.

Après les vacances, l'association organisera une journée tarot le samedi 30 août 2014 avec un concours à 14 h 30 et un à 21 h 00, ainsi qu'un concours le samedi 06 septembre 2014 à 21 h 00, dans le cadre de la fête locale de la commune. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Présidente : Madame Isabelle DUNIAUD au 06 95 78 14 22.

### Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé sa première manifestation avec une **journée théâtre** le dimanche 2 février en compagnie de la troupe des Durathieurs D'jonzat bien connue pour perpétrer le Patoisant Saintongeais et leurs 3 pièces au programme, L'Bon Yieû pi l' Yab, Seût jhi malheureûse, Jhé-déon zou veût pâ, et les Histouère de Guytou bien tournées pour déclencher les nombreux fous rires dans la salle. Le public nombreux était ravi de cet après-midi.

La **journée Pique-Nique** du 1er Juin cette année s'est déroulée au village de **Vérines** ; une équipe bien rodée à cette manifestation.

Bientôt le **Grand Week- End coupe du Monde BRASIL 2014** les 4 et 5 Juillet. Cette année, nous organisons deux grandes soirées Foot dans la salle des fêtes et sous le tivolì sur **écran géant** : deux grands matchs pour les quarts de finale le vendredi et samedi à 18h et 22h, ambiance assurée. Pendant ces deux soirs, vous aurez à votre disposition : Apéritif, Buvette, Repas sur place, Animations. Le concours de pétanque se déroulera le samedi après-midi. Pour la réservation des places les 4 et 5 juillet : Epicerie Ravet, Auberge des Lacs Bleus, Le Fournil de Clerac, Coiffure M F Pero-deau, Mairie de Clerac . Tel 05 46 04 13 12, 05 46 04 23 03 , 06 83 83 13 34 .

Dès à présent n'oubliez pas **de réserver votre Vendredi et Samedi** pour faire la fête tous ensemble.

La **Fête Foraine les 5, 6, 7 Septembre**. Des attractions vous seront proposées durant ces 3 jours. Le marché nocturne aura lieu le vendredi 5 avec des surprises et le groupe Musical **Sandras**, pour vous faire danser. Nos artisans commerçants seront présents pour vous restaurer. Le samedi 6 après midi, de nombreuses animations vous seront proposées : grand prix cycliste de haute qualité, concours de pêche à l'étang ou ball-trap, concours de pétanque, feu d'artifice à l'étang avec fanfare et majorettes, suivi d'une soirée variété en plein air si le temps le permet. Le vide grenier et marché fermier aura lieu le dimanche 7 Septembre, avec restauration sur place. Pendant ces trois jours manèges et animations seront également présents.

Le comité des fêtes vous invite à vous retrouver nombreux pour partager ensemble, des moments conviviaux, pour animer notre village. **A bientôt.**



Association Fondée en 2001 - Agréée par la Sous-préfecture de Jonzac sous le n° 017 000 821  
Code SIRET : 795 227 479 00016 - APE : 9329 Z

LE GRAND VILLAGE - 17270 CLÉRAC

## Des nouvelles du C.O.S.M. du Lary



U14 U15

Le deuxième loto de la saison du COSM du Lary a connu un beau succès. Il s'est déroulé le dimanche de Pâques dans la salle des fêtes de St Martin d'Ary, les participants étaient venus nombreux. Le prochain loto aura lieu en Novembre.

### Résumé de la saison

Dans l'ensemble la saison s'est bien déroulée en particulier au niveau des équipes de jeunes. Les équipes du Groupement Jeunes Sud Saintonge se sont très bien comportées tout au long de la saison. Pour la première fois, nous avons engagé une équipe U18, entraînée par Bruno Géron et composée pour la plupart de premières années. Elle s'est bien comportée surtout en 2ème phase, avec une belle progression au contact des seniors à l'entraînement. Les U15 entraînés par Jean Yves Duniaud ont eux aussi joué les premiers rôles dans leur poule, mention spéciale à l'équipe U13 qui a évolué au 1<sup>er</sup> Niveau du département dans leur catégorie.

Du côté des seniors, deux équipes ont été engagées, l'équipe A en 3ème division et l'équipe réserve en 4ème Division.

Pour cette dernière, la saison fût difficile, elle termina pourtant bien mieux ces derniers matchs pour se sauver.

L'équipe A entraînée par Christophe Peyremole a réalisé une très bonne saison, avec comme récompense la 2ème place de sa poule. Elle effectua également un beau parcours en coupe Aristide Metayer (regroupant les clubs de niveau District du département), arrivant jusqu'au 5ème tour de la compétition.

Les saisons à venir semblent prometteuses avec de nombreux jeunes qui frappent à la porte des équipes seniors, puisque le groupe des U18 va s'étoffer de nouveau.

La saison de foot arrive à sa fin, il va falloir penser à la saison prochaine si vous souhaitez jouer au foot et venir nous rejoindre il suffit de contacter un des numéros suivants :

Christophe Peyremole 06 33 81 15 65 et Bruno Géron 06 09 90 96 74.



U12 U13



Loto à Saint-Martin-d'Ary

## Les Anciens Combattants

La cérémonie du 08 mai 2014 s'est tenue sur la place du Souvenir. Les messages de paix ont été prononcés par Monsieur Guy PASQUET, Maire et par Jean-Claude NOININ, président de l'Amicale des Anciens Combattants de Clérac.

Les enfants et les enseignants de l'école de Clérac ont déposé leurs bouquets de fleurs au pied du monument aux morts avant de chanter la Marseillaise. Le président de l'Amicale les a remerciés chaleureusement ainsi que Madame Marchioro, directrice de l'école, pour leur prestation ainsi que les clairons et les portedrapeaux.

## Vie locale

### L'Association scolaire



Cette année encore, l'association scolaire de Clérac a organisé diverses manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année. L'intégralité des bénéfices réalisés lors de ces manifestations ont permis de financer des sorties culturelles, telle qu'une sortie au cinéma pour aller voir le film "Sur le chemin de l'école" réalisé par Pascal Plisson, ou la visite du château de Crazanne pour les uns et de Château des énigmes pour les autres, mais aussi l'achat de cadeaux de

Noël (livres) et pour finir la kermesse et un goûter pour tous les enfants de l'école.

Compte rendu des bénéfices de l'année:

- Une vente de bulbes de fleurs → 298.50€
- Des goûters → 379.25€
- Un marché de Noël → 371.90€
- Une vente de fromages d'une fruitière Jurassienne → 523.40€
- Un carnaval Gratuit pour tous donc sans bénéfices.
- Un loto → 970.05€
- Le week end des associations de Clérac → 75.06€
- Des cours de pâtisserie pour apprendre à réaliser des macarons → en cours (réservations et détails auprès de Mme BESSON au 05.46.04.07.61)
- Et enfin la kermesse le vendredi 13 Juin 2014 avec un spectacle organisé par les enseignants, suivi de jeux pour les enfants et possibilité de se restaurer.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, l'équipe enseignante pour son aide et son enthousiasme, ainsi que tous les parents présents à nos côtés qui nous ont fourni une aide précieuse, mais aussi tous les habitants de Clérac et des alentours pour leur participation à toutes nos manifestations.

L'association scolaire vous souhaite de bonnes vacances.

[association.scolaire.clerac@hotmail.fr](mailto:association.scolaire.clerac@hotmail.fr)



Marché de Noël



Carnaval

## Saintonge Boisée Vivante

### COMMISSION DE SUIVI DU SITE DE LA DECHARGE SOTRIVAL 1

Le 23 avril la réunion de la Commission de Suivi du Site de Sotrival 1 a donné lieu comme d'habitude à de nombreuses questions qui reçoivent rarement des réponses claires et intelligibles. La réunion a été assez animée. L'exploitant a été interpellé à plusieurs reprises de façon musclée :

- \* par le sous-préfet qui n'avait pas reçu les documents, envoyés à la préfecture !
  - \* par le conseiller général,
  - \* par le maire de Clérac et le maire de St Martin d'Ary pour les odeurs,
  - \* par SBV pour les questionnements sur la qualité de l'air et de l'eau. SBV s'est également adressé au DREAL (Mr Bougit) en dénonçant son laxisme face à l'exploitant, qui du coup se sent intouchable.
- Pour cette deuxième CSS trois associations sur cinq étaient représentées : SBV, Poitou-Charentes Nature et la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

#### La surveillance de l'air

C'est l'APAVE qui suit les rejets atmosphériques. La composition du biogaz est analysée mensuellement pour les paramètres suivants : CH<sub>4</sub> (%), CO<sub>2</sub> (%), O<sub>2</sub> (%), H<sub>2</sub>S (ppm), H<sub>2</sub> (ppm), H<sub>2</sub>O (%).

Pour la torchère et le réchauffeur, la fréquence minimaliste des analyses, le peu d'éléments recherchés (pas de poussières, pas de dioxines ni furanes par exemple) et l'absence de seuils pour 9 éléments sur 11, expliquent en grande partie des résultats qualifiés de bons. Les odeurs : le grand fautif c'est le H<sub>2</sub>S, l'hydrogène sulfureux ! Depuis 2009 son taux ne cesse de grimper : évidemment Sotrival n'y serait pour rien et nous annonce trois phases pour régler ou plutôt tenter de régler un problème qui dure depuis 1997 !!!

#### \* Solutions à court terme :

- Densification du réseau de captage du biogaz
- Formation du personnel
- Interventions hebdomadaires de la société Vigigaz qui analyse la composition du biogaz
- Meilleure valorisation du biogaz (objectif : 100 % au four d'AGS après abandon des turbines)
- Limitation des apports d'éléments souffrés (plâtre...)
- Compostage des déchets verts hors du site (Terralys : de mémoire, à vérifier, c'est en Gironde) après broyage à Clérac, où le compost devrait revenir : il faudra que Sotrival présente un bilan des impacts en matière de transports !
- Exploitation en bioréacteur du casier 10
- Neutralisant d'odeurs mobile qui pulvérise de l'airhitone AP5/A4S2P sur la voirie périphérique
- Neutralisant d'odeurs fixe sur le casier 10

#### \* A moyen terme :

- Réhumidifier le massif de déchets des zones récemment exploitées
- Recherche de matériaux de couverture pour le fonctionnement en bioréacteur et essais sur des planches de 30X30 m : sable et mâchefers à 50 % ou sable (85 %) et carbonate (25 %) pré-mélangés ou épandage de sable (80 %) puis carbonate (20 %) ou EnviroCover (un film spécial)

#### \* Le suivi :

- Le dispositif Nose : des participants volontaires qui constituent un jury de nez (9 personnes) et qui notent leurs observations. Ils résident à Orignolles (1), St Martin d'Ary (4), Genet (1), Gadebourg (1), bourg de Clé-

## Vie locale

### Saintonge Boisée Vivante (suite)

rac (2). Le groupe se réunit trimestriellement.

- L'installation de 4 capteurs de H<sub>2</sub>S (sur le site au nord, à Fradon, à Gadebourg, dans le bourg de Clérac).

Le dispositif Nose qui nous semble peu fiable (petit nombre de participants, présence discontinue) devrait être avantageusement remplacé par un plus grand nombre de capteurs sur un territoire plus large.

Un dispositif d'information et de communication (poudre aux yeux numérique !)

à destination des élus, des membres de la CSS, des associations, des riverains, du grand public

\* Suivi du plan d'action par une « newsletter » (= une feuille sur internet) mensuelle.

\* Communication hebdomadaire des résultats du plan d'action par affichage en mairie et sur le site internet

\* Alertes SMS à destination des membres de la CSS, hebdomadaire ou plus selon les événements.

Perspectives 2014 du côté d'AGS : intervention de Mr Varin, nouveau directeur d'AGS

\* Travaux sur le four pour augmenter sa capacité d'utilisation du biogaz et pérenniser le site de Clérac (il n'a pas précisé si la pérennisation concerne AGS ou Sotrival !).

\* Partenariat par contrat de 10 ans avec Sotrival.

\* Transfert à Clérac d'une partie des activités d'Oriolles.

### L'EXTENSION DE LA DECHARGE SOTRIVAL 2

Actuellement le dossier de demande d'autorisation est encore en phase d'instruction. Il n'a pas encore été examiné par le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des risques Sanitaires et Technologiques) et le permis de construire n'est pas encore accordé. Par ailleurs, à notre connaissance, à ce jour, la dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats et d'espèces protégés n'a pas encore été délivrée. Il n'en demeure pas moins que malgré nos efforts pour contrer ce projet, il ne fait pas de doute que Sotrival obtiendra une autorisation de la préfecture. Pour SBV la lutte continue. Que s'est-il passé pendant ces derniers mois ?

#### L'enquête publique

Elle s'est déroulée du 16 décembre 2013 au 27 janvier 2014 sous l'égide d'un commissaire enquêteur (François Méhaud) totalement acquis à la cause de Sotrival.

1 - La participation du public a très nettement augmenté par rapport à la dernière enquête de juillet 2008 : en effet le commissaire enquêteur a relevé 90 observations. Parmi ces observations 27 sont favorables à l'extension et sont surtout portées par le personnel de l'entreprise. Notre intervention auprès des habitants par un envoi postal a sans doute eu un impact sur la participation.

2 - Les arguments développés par SBV ont porté sur :

\* les défaillances de l'exploitant sur le site de Sotrival 1,

\* la précipitation qui entoure l'instruction de cette demande d'autorisation,

\* l'absence, dans le dossier soumis à l'enquête publique, de certaines pièces,

\* l'insuffisance de l'étude d'impact notamment concernant les risques sanitaires :

- la nullité de l'Analyse quantitative du risque sanitaire, notamment pour la qualité de l'air,

- les études faune/flore très tendancieuses, car le site est extrêmement riche en matière d'espèces et d'habitats protégés dont la destruction ne pourrait être compensée par les mesures proposées.

- les inquiétudes concernant la fiabilité des études géologiques qui, comme dans les autres dossiers présentent des couches d'argiles continues absolument improbables.

\*l'origine géographique des déchets qui permet d'aller les chercher à 250 km autour du site, ce qui explique la surcapacité des installations par rapport aux besoins du territoire, alors que la loi impose une limitation des transports en distance et en volume.

\*l'augmentation par de nouvelles installations des sources de pollutions déjà existantes.

3 - Les conclusions du commissaire enquêteur :

« *J'émets en conséquence et malgré tout un avis favorable à la création de cette activité sur la commune de Clérac à l'emplacement envisagé, sous réserve que tous les efforts soient entrepris pour une réduction très significative des odeurs, notamment en apportant les plus grands soins quotidiens à son exploitation en mode bioréacteur, et en suivant scrupuleusement les préconisations de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) . »*

Le commissaire enquêteur a également donné des avis favorables concernant l'institution d'une servitude d'utilité publique (SUP) et la mise en compatibilité du PLU.

#### **La position du Conseil Municipal de Clérac**

Le Conseil Municipal de Clérac (avant élections) a débattu et voté pour donner un avis favorable sur le projet de Sotrival 2 : 2 avis défavorables, 6 abstentions, 6 avis favorables.

Notre association a regretté ce résultat qui met la société Sotrival en position dominante, car la préfecture de Charente Maritime peut s'appuyer sur cet avis favorable de la commune, pour continuer à signer des arrêtés d'autorisation d'exploiter, rédigés par un DREAL (Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) laxiste et supporter de cet exploitant incompétent.

Un avis défavorable de la commune aurait mis une pression sur le préfet qui aurait dû alors dans son arrêté prendre en compte les raisons qui auraient motivé cet avis.

Le nouveau Conseil Municipal a, en revanche, pris une délibération intéressante concernant la mise en compatibilité du PLU permettant l'extension du site de Sotrival : **un avis défavorable à l'unanimité.**

La condition posée pour obtenir un avis favorable, est la preuve de la capacité de l'exploitant à supprimer les nuisances olfactives. Pourquoi ne pas ajouter à cette condition la suppression de traitement de 40 000 t de terres polluées et le stockage de déchets de plâtres et d'amiantes ? (la suppression de ces activités ne serait pas pénalisante en termes d'emplois)

#### **CONCLUSION**

SOTRIVAL est encore très loin d'avoir prouvé : sa capacité à maîtriser ses activités, son aptitude à gérer ses activités dans un objectif de développement durable, donc finalement sa compétence.

Il ne faut donc pas relâcher la pression. Pour cela : il est particulièrement important de continuer à déposer plainte à la gendarmerie de Montguyon, où une enquête de gendarmerie est en cours. A l'issue de cette enquête le Procureur disposera d'éléments lui permettant de poursuivre ou non Sotrival. C'est le gendarme SIRE qui reçoit les plaintes.

Pour être efficace :

- \* Préparer par quelques notes sa déposition, ce qui facilitera la tâche lors de l'audition.
- \* Etre précis : sur le motif de la plainte, sur les jours, les lieux et les horaires concernés etc...
- \* S'en tenir aux faits constatés sans exagération (ce qui peut avoir pour effet de décrédibiliser le témoignage).

Seul un dossier épais mais surtout précis et concordant permettra au Procureur de poursuivre.

## Vie locale

### **Association Syndicale Libres des propriétaires forestiers Cléracais**

Lors de l'Assemblée Générale de l'ASL du 25 avril 2014, le nombre de voix présentes ou représentées n'atteignait que 55% du total des voix de l'ASL. Malgré un nombre important de pouvoirs ce pourcentage est le plus bas jamais atteint.

#### **Bilan moral**

L'année 2013 a connu comme à l'habitude son lot de réunions mobilisant tout ou partie de l'équipe gérante. Une part importante de ces réunions a été consacrée aux négociations relatives à la ligne d'alimentation électrique de la sous-station de Clérac.

#### **Bilan financier**

Il ressort de la présentation des comptes une situation financière tout à fait saine qui permet d'envisager l'avenir sans aucune inquiétude.

#### **Travaux réalisés en 2013**

Dépressage et passage de landaise sur les 3 premières tranches.

#### **Travaux prévus en 2014**

Débardage sur les 3 premières tranches + un essai d'élagage sur la 1<sup>ère</sup> tranche.

Passage de landaise sur les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> tranches.

#### **Régularisation pistes forestières hors périmètre de l'aménagement foncier**

Pistes forestières de Château à Moindron et Château au Canton des Loups : l'acte notarié a été signé le 27/01/2014.

Piste forestière de Bézias à Moindron : le document d'arpentage est prêt, la régularisation est prévue pour 2014.

Piste forestière du Canton des Loups à Berdot : ce projet est lié à la ligne RTE avec financement par le PAP (Plan Accompagnement Projet).

#### **Station d'essai INRA**

Plusieurs variétés de pins ont été plantées par l'INRA en 2008 sur cette station située au Canton des Fourchettes, afin d'étudier les différences de comportements et de croissance.

Une campagne de mesures et de notations est prévue pour fin 2015/début 2016.

#### **Situation des négociations avec RTE**

Les négociations du groupe de travail constitué à l'initiative de l'ASL, avec l'appui du Conseiller général et des Maires de Clérac et Cercoux, ont permis d'obtenir des résultats tangibles en dehors du périmètre d'aménagement foncier.

Grâce à l'adoption d'un modèle de pylône différent, la surface à déboiser a été réduite d'environ 20 ha.

Les dossiers déposés dans le cadre du PAP devraient permettre de financer les opérations suivantes :

- dans l'emprise de servitude de la ligne, division du parcellaire avec numérotation cadastrale,
- régularisation de la piste forestière du Canton des Loups au village de Berdot,

- création de pistes forestières, une à Clérac et une à Cercoux,
- remise en forme de la piste forestière du Canton des Loups à Berdot, du chemin du village de Moindron et du Canton des Fourchettes au village de Château.

Nous avons par ailleurs pu négocier la coupe des bois marchands avec débardage bord de route par qualité. L'ASL s'impliquera dans la vérification des volumes qui seront comparés aux relevés d'expertise. RTE s'est engagé à payer la différence dans le cas d'un volume constaté moindre.

### **Dépressage des 3 premières tranches**

Le dépressage est terminé.

Les négociations avec notre partenaire n'ayant pas abouti comme souhaité, le débardage a été mis en suspens.

De nouveaux essais de broyage sont prévus en mai/juin 2014 avec d'autres partenaires. En nous appuyant sur l'expérience déjà acquise, toutes les mesures utiles seront réalisées à cette occasion.

### **Réflexion sur l'élagage des pins**

Une décision sera à prendre sur la 1<sup>ère</sup> tranche. Selon les coûts, le choix reposera sur les évolutions à venir du marché du pin maritime.

L'utilisation en papeterie ou bois énergie permet une coupe tous les 25 ans et ne nécessite pas d'élagage.

L'utilisation en bois de sciage ou en bois d'œuvre permet une coupe tous les 60 ans et nécessite d'élaguer.

Que reste-il dans chaque cas ?

Un test d'élagage est prévu cette année dans la 1<sup>ère</sup> tranche.

Notre réflexion doit intégrer également l'hypothèse d'exploitation de la résine qui entraîne elle aussi toute une série de questions.

### **Election du tiers sortant**

Entrée dans sa 13<sup>ème</sup> année de gestion, et bien que ses rangs se soient éclaircis, l'équipe gérante de l'ASL a toujours tenu ses engagements dans la plus totale transparence.

Elle est prête à assumer son rôle une année encore, mais au-delà, et si les adhérents souhaitent la pérennité de l'association en lui impulsant un dynamisme nouveau, il sera nécessaire que se constitue une équipe rajeunie.

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Le Président insiste sur l'importance qu'il y aurait pour les adhérents à rester unis au sein de l'association.

M. CLUPEAU souligne l'aspect exemplaire de l'association de Clérac.

M. le Maire de Clérac note quant à lui que sans l'ASL la municipalité seule n'aurait pas mené certaines actions dans lesquelles l'ASL s'est fortement impliquée.

## Chorale du Lary

Le vendredi 20 juin, en soirée, aura lieu un concert de la chorale « Au chœur du Lary ». Il aura lieu dans l'église Saint Vivien. Pendant l'entracte, les spectateurs pourront en profiter pour visiter le musée attendant.

Beaucoup de nos administrés connaissent cette chorale pour l'avoir déjà écoutée, à Clérac en 2010 par exemple, ou pour y participer en tant que choriste. Voici ce qu'on peut lire sur son site afin de la présenter.

« Petit historique de notre Chorale

Un jour de 1995, à l'occasion d'une rencontre entre amis musiciens de l'harmonie d'Orignolles et le Père Paul, L'idée fut lancée de créer une chorale dans notre Sud Charente Maritime.

Cette idée germa dans les têtes quelques temps et très vite prit forme sous la responsabilité d'un tout jeune et talentueux musicien et choriste Christophe Métreau qui fut nommé chef de Chœur, aidé par une non moins talentueuse pianiste Marie Caroline Le Meur.

La Chorale du Lary était née, et très vite une quarantaine de choristes débutants, partagés en quatre pupitres : soprane, alto, ténor et basse se mit à l'ouvrage pas toujours facile au début car nombreux étaient ceux qui n'avaient jamais chanté et ne connaissaient pas le solfège

Les premières œuvres apprises furent classiques : « La Messe brève » de Gounod, l'« Ave Verum » de Mozart, le « Choral » de Bach furent nos toutes premières interprétations lors de nos premiers concerts.

En 1998, Marie Caroline Le Meur prit la direction de notre groupe. Notre répertoire s'est élargi au cours de toutes ces années, pour finir par un programme très varié composé de chants sacrés, contemporains, régionaux et de négro spirituals, sans oublier la partie médiévale (voir notre répertoire). Depuis Septembre 2011, c'est sous la direction de notre nouveau chef de Chœur Christopher KNOX-JOHNSTON aidé par Farhad KHATIB notre pianiste que nous poursuivons notre route. »

*Église de Clérac : en 2010*



## Spectacles de rue le 04 août

À l'occasion de la commémoration de la première guerre mondiale et du débarquement de 1944, la commission culture vous propose deux spectacles sur les guerres mondiales : le premier « poilu » et un second « vent divin ». Réservez votre soirée.

### « POILU »

Purée de guerre

Santonin a deux passions: **les pommes de terre et la guerre de 14-18**. Déçu par le musée de la guerre à Verdun, il décide de se lancer dans une grande reconstitution de la Première Guerre Mondiale. Il a méticuleusement sculpté 20 kilogrammes de pommes de terre pour faire les figurants, les décors, il a transformé ses ustensiles de cuisine en machines de guerre, son théâtre de cagette devient théâtre de guerre. Les patates vont au front. Elles sont mitraillées, explosées, écrasées... Des premières heures au grand bouquet final, c'est la grande guerre, mais en petit...

*Un son et lumière avec générique, effets spéciaux, explosions et des vrais morts. Pas un truc avec des mannequins en cire qui font semblant d'être morts.*

Écriture et jeu : **Nicolas Moreau**



### Vent divin



La Guerre du Pacifique revue et corrigée façon cartoon.

Décembre 1942, Pacifique sud. La guerre fait rage. La cie Ultrabutane12.14 a décidé d'apporter un éclairage nouveau sur cet épisode de la seconde guerre mondiale avec tous ses protagonistes, l'armée japonaise avec ses milliers de combattants, la flotte américaine qui débarque ses Marines d'îlots en îlots ainsi que les forces du 3ème Reich avec sa flottille de sous-marins. La cie Ultrabutane 12.14 décide de réaliser cette fresque historique à grand spectacle avec... un unique comédien !

Dans ce solo burlesque, la guerre devient le terrain de jeu de petits humains qui se croient tous plus forts les uns que les autres. Le comédien nous fait vivre en direct son film de guerre, une saga menée tambour battant dans laquelle il incarne tous les protagonistes. Dans les rôles principaux : Mishi-

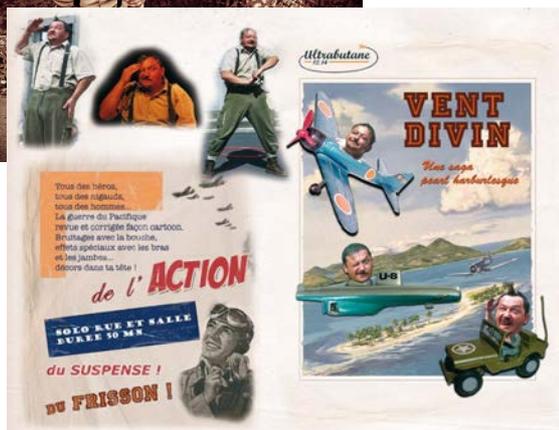
moto le Japonais, Bob l'Américain et Guntar l'Allemand.

Bande-son et bruitages avec la bouche, effets spéciaux avec les bras et les jambes, décors dans ta tête !

Un spectacle-performance basé sur la technique du mime bruité.

De et avec : David Jonquières

Mise en scène : Cécile Berno



## Culture et loisirs

## Concert le 08 août



Dans le cadre des Euroorchestries, nous recevrons un quatuor de saxophonistes espagnols le 08 août à 20 h 30 (Quatuor de saxophones "Malaka" de Grenade). Vous pourrez lire ci-dessous la haute qualification des musiciens qui se produiront chez nous ce qui nous promet un magnifique concert.

**Berta Leticia Moleón González** (Saxophone alto)

Née à Madrid, elle a commencé ses études musicales à l'Association Culturelle "Contrapunto" de Vallecas, puis à 8 ans, elle a rejoint le Conservatoire "Teresa Berganza" de Madrid. En 2013 elle a fini ses études supérieures au

Conservatoire Royal Supérieur de Musique "Victoria Eugenia" de Grenade avec les meilleures notes. Elle a fait partie de l'ORCAM (Orchestre et Chœur de la Communauté de Madrid) et la JOSG (Orchestre Symphonique de Jeunes de Grenade). Elle est diplômée en Enseignement Musical de l'Université Autonome de Madrid. Aujourd'hui elle termine son Master de Professorat à l'Université de Grenade.

**Daniel Sánchez Madrid** (Saxophone bariton)

Né à Cullar Vega (Grenade) en 1990, il a intégré à 8 ans le Conservatoire Professionnel "Angel Barrios" de Grenade où il a choisi la spécialité saxophone, et commence à y donner des cours avec Eduardo Rodriguez. Il a fait partie du "Big Band" de Jeunesses Musicales de Santa Fé (Grenade). Aujourd'hui il est en troisième année d'enseignement supérieur au Conservatoire Royal Supérieur "Victoria Eugenia" de Grenade.

**José Gabriel Martín Cueto** (Saxophone soprano)

Il a commencé ses études musicales en 2001 avec l'ensemble musical "Esperanza", et au conservatoire élémentaire de musique, puis les a poursuivies au Conservatoire professionnel Manuel Carraé de Malaga, où il a obtenu avec les meilleures notes, un premier prix en musique de chambre et un second prix comme soliste au Conservatoire Supérieur de Grenade où il termine actuellement ses études supérieures. Depuis janvier 2011, il est directeur artistique de l'Ensemble Musical de Carratraca. Il est également professeur de saxophone à l'école musicale Ribera del Genil.

**José Carlos Ardoy Sánchez** (Saxophone ténor)

Né à Beas de Segura (Jaén), il a commencé ses études à l'Association Musicale "Santa Cecilia" dans son village natal. À l'âge de 12 ans il a commencé ses études secondaires au Conservatoire Professionnel de Jaén. En 2010, il entre au Conservatoire Professionnel "Maria de Molina" avec Juan Antonio Martinez Valverde, d'où il a été diplômé avec les honneurs. Il a travaillé comme professeur de saxophone pendant 4 ans à l'Association Musicale "Santa Cecilia" (Beas de Segura). Aujourd'hui il est en deuxième année d'enseignement supérieur au Conservatoire Supérieur "Victoria Eugenia" de Grenade.

□ "Capriccio andalou" de C.M. Rucker

□ "Suspiros de España"

□ "Oblivion" d'Astor Piazzolla

□ "Close your eyes and Listen" d'Astor Piazzolla

□ Quatuor Atom Hearts Club (Allegro, Andante, Scherzo, Finale) de Takashi Yoshimatsu

□ Jazz Suite (Blues, Cool, Ballade, Waltz, Funky) de Pedro Iturralde

□ Petit quatuor pour saxophones (Gaguenardise, Cantilène, Sérénade comique) de J.Françaix

□ Quatuor pour saxophones (Elégie, Scherzo, Rondo Final) de Guy Lacour

□ "Miniatura" de Pedro Iturralde

□ Concerto Italien (Moderato, Andante, Presto) de J.S.Bach

□ "Sevilla" de J.Albéniz

□ "Por una cabeza" de Carlos Gardel

□ Quatuor pour saxophones (Ouverture, Doloroso, Spirituoso, Presto)

## L'école à la Rochelle

### Au muséum de La Rochelle

Nous avons vu de nombreux animaux empailés : un serpent jaune et vert, une grosse abeille à l'entrée, un tigre, un ours polaire, un bison, un loup, un dauphin, une grande collection de papillons, Zarafa, la première girafe arrivée en France, un âne du Poitou, un kiwi, des chimpanzés, des crocodiles, des oiseaux. Il y avait également des objets d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Océanie (masques, armes, instruments de musique) et des maquettes de caravelle.



### La ville de La Rochelle

Nous avons visité la ville de La Rochelle en nous promenant des Archives départementales au muséum.

Nous sommes passés par le chantier maritime : c'est l'endroit où on répare les bateaux. Nous avons vu le vieux port, très joli. Il n'y avait que des bateaux de plaisance (pour se promener en mer). Dans la ville les maisons étaient hautes et certaines étaient en colombage.

Nous avons vu l'hôtel de ville (la mairie) qui a brûlé.

Nous sommes passés à côté du marché couvert et en repartant du muséum nous sommes passés près d'un lycée (le lycée Dautet).



### Aux archives départementales

Une dame nous a fait la visite des archives et un monsieur nous a expliqué des choses sur Clérac.

Le bâtiment a 6 étages, remplis de livres et de documents. Si on les met bout à bout cela fait 35 km ! Le bâtiment a été agrandi.

On a vu les insectes qui attaquent les vieux livres : il y a des insectes (les termites, les poissons d'argent) et aussi des souris et des rats. Il y a également des champignons (quand c'est humide).

Nous avons vu des cartes postales, des livres très gros (le plus gros faisait 15 kg) et des dossiers. Le plus vieux document date du moyen âge, mais on arrivait pas à le lire.



Le monsieur nous a parlé de Clérac. On a vu un registre paroissial (où le curé écrivait le nom des personnes, leur naissance et leur mort) et un registre d'état civil : c'est pareil mais c'était après la Révolution française et c'est le maire qui écrivait le nom des personnes et leur mariage et leur métier.

On a vu un vieux plan de Clérac, mais il n'y avait pas encore l'école et la mairie.

## Culture et loisirs

### Bibliothèque



#### Bibliothèque

Place de la Mairie - 17270 Clérac

Courriel : [bibliotheque.clerac@orange.fr](mailto:bibliotheque.clerac@orange.fr)

Tél. : 05-46-70-07-78

#### Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

- samedi de 10h00 à 12h00

**Gratuite et ouverte à tous**

A tout moment l'équipe peut être à votre écoute.

Vous avez à votre disposition le site Internet <http://www.mediatheques-haute-saintonge.com/>

Il vous permet de :

**Consulter** les documents qui se trouvent dans les Médiathèques du Sud-Saintonge.

**Réserver** directement les documents qui vous intéressent dans la médiathèque ou vous êtes inscrits : <http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Il vous permet de consulter le catalogue de la Médiathèque Départementale de Saintes et de venir nous faire vos réservations.

**Dans la bibliothèque, vous avez sur les étagères ou dans les bacs :**

- albums, BD et Mangas pour petits et grands
- policiers, thrillers, romans, SF et Héroïc Fantasy pour jeunes, ados et adultes
- le Fonds Local (ouvrages régionaux divers)
- des livres "documentaires" pour tous
- des revues Jeunes et Adultes

mais aussi :

- CD, CD-ROM, DVD (films d'animation, longs métrages, documentaires)

Toutes ces collections sont renouvelées, améliorées, enrichies tout au long de l'année par :

- le passage du bibliobus de la Médiathèque Départementale de Prêt qui passe deux fois par an pour un échange de 400 ouvrages. (Passage le 5 juin)
- la navette SLEM (Service de Livraison Express Mensuel) qui nous livre vos réservations faites auprès de la Médiathèque Départementale de Saintes.
- des achats, rendus possible grâce au budget municipal. Le *Petit journal* vous tient au courant deux fois par an.

et encore :

- deux ordinateurs avec accès à Internet, scanner et imprimante (participation financière de 0,15 euros par impression)

**Des activités et animations vous sont également proposées :**

\* *l'accueil des classes*

Toutes les semaines nous recevons 1 à 2 classes.

Suivant le niveau, contes, lectures collectives, théâtre d'images (kamishibai) sont proposés aux enfants.

Des activités littéraires, graphiques ou manuelles naissent de ces moments.

Les enseignants ont aussi la possibilité d'emprunter des ouvrages pour enrichir l'assortiment de leur classe.

\* *le spectacle*

Comédie Musicale « Contes et Voyages de la Cigale » par la Compagnie Odysée Théâtre de la Rochelle a rassemblé le Dimanche 6 avril à 15h30 une centaine de personnes

Une exposition de photos sur le thème du voyage était également proposée aux publics. A la fin du spectacle un goûter était offert, ce qui a permis aux jeunes spectateurs de discuter avec les comédiens Lucille, Max, Brice et Teddy.

\* *Salon des loisirs*

Participation de la Bibliothèque au Salon des loisirs organisé par le Musée.



\* les partenariats avec :

- les bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac et Montguyon
- la Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.
- la Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.
- la Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

\* L'équipe :

Sandra Bergès (employée), Alexiane Niberon (employée par la Communauté de Communes)

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Line Boutin, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Henriette Courtin, Denise Cloutou.

Nous remercions les personnes qui nous apportent des livres. Il est bon qu'elles sachent que les ouvrages sont triés en fonction de leur état, et de leur ancienneté. Tous ne figureront donc pas dans le catalogue.

## Françoise

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mlle Françoise Brun, figure très connue des enfants et des usagers de la bibliothèque.

Institutrice à Clérac, Françoise a vu sa vie basculer le 18 août 1994 quand un chauffard ivre l'a percutée de plein fouet la rendant handicapée pour le restant de ses jours.

Animée d'une volonté hors du commun, elle a fait réaménager sa maison et sa voiture pour continuer à vivre le plus « normalement » possible quand on est en fauteuil roulant.

Elle faisait partie des deux piliers des bénévoles (avec Yannick Bureau, elle aussi partie trop tôt) qui, dès la création de la bibliothèque, se sont investies pour la faire vivre. Elle a suivi toutes les formations possibles pour être plus performante, elle a accueilli les enfants de l'école pour des moments lecture, participé très activement à l'organisation de tous les salons du livre organisés par le réseau des huit bibliothèques du Sud Saintonge. C'était une travailleuse de l'ombre, ne s'attribuant aucun honneur, trouvant tout naturel d'effectuer toutes ces tâches puisque, disait-elle, elle ne pouvait aider autrement.

Jamais on ne l'a entendue se plaindre, pourtant que de souffrances elle a supportées !

Merci pour tout Françoise.



Tapis de lecture créé par Françoise

## Culture et loisirs

### Nouvelle saison au musée

Le musée ouvre ses portes ainsi que l'église, les travaux intérieurs sont terminés. Vous pouvez venir la visiter en même temps que le musée.

En mars 2014

Nous avons reçu 6 élèves de l'école primaire de Clérac accompagnés de leur enseignante. Ils ont visité le musée. Ils avaient préparé une série de questions très pertinentes pour l'article de leur journal.

Exemple : quel est l'outil le plus ancien exposé ?

Ou bien autre exemple : quel est l'objet le plus précieux du musée ?

En avril 2014

Madame Geneviève LUTARD, fille de notre ancien boulanger a proposé une exposition de 3 femmes artistes peintres de la région du Roussillon pour la saison 2014.

### Expositions à venir

En vue des prochaines journées du patrimoine, nous avons reçu 3 visiteurs de TOURS le dimanche 4 mai 2014.

De gauche à droite, Jean-Pierre GEROME, la responsable de la galerie ARTS HOME GALERIE, Cédric RAMEAU MONPOUILLAN et Marie-Claire CAILLE conseillère, commission patrimoine

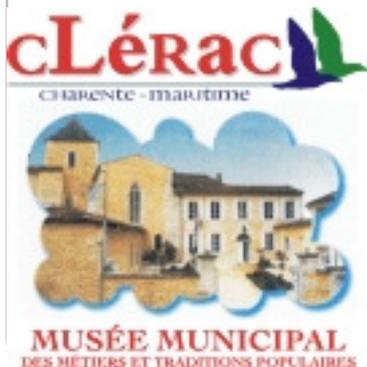


**Nous organisons une exposition sur la guerre 14-18 le 11 novembre 2014**

Nous sommes à la recherche d'informations, de documents, d'objets, de photos, de souvenirs....

Merci de nous en faire part le 15 octobre au musée de Clérac.

D'autre part, si vous voulez vous inscrire à la dictée sur ce thème, elle aura lieu le matin avant la commémoration du 11 novembre, dictée par Madame MARCHIORO, directrice de l'école primaire de Clérac. (Soyez rassurés, elle ne sera pas notée)



### Ouverture du Musée

du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2014

Mardi et mercredi 14h à 18 H 30

Du jeudi au dimanche de 10h à 12 h et de 14h à 18h30

## Le salon des loisirs

Comme chaque année, dans le cadre de la manifestation « la nuit des musées », un nouveau salon était organisé. Le thème était celui des loisirs collectifs et individuels. Le projet avait pour but de faire partager ses loisirs.

Ce salon a eu lieu à la salle des fêtes de Clérac, le samedi 17 et dimanche 18 mai 2014.

Les associations : parents d'élèves, comité des fêtes, football, pétanque, tennis, pêche, chasse, bibliothèque, tarot étaient conviées à ce salon.

Les individuels : dessins, bijoux, tricot, bonsaïs, musique et peinture étaient également présents avec

- Les dessins si colorés au style particulier de William SOUC
- La passion pour le Bonsaï de Cédric GODICHAU
- Le tricot, des pulls, des vestes pour tous les goûts de Marie-José BELLOT
- Les bijoux « fantaisie » de Chantal GORDO
- Et les tableaux aux couleurs chatoyantes d'Hélène DURAND



Chacun dans leur domaine respectif était inconnu jusqu'à ce jour sauf peut-être l'association de Chasse présente en 2013 pour le salon culinaire et culturel.

Oui, nos chers cléracais ont du talent et nous avons passé un super week-end en compagnie de la dynamique association des parents d'élèves de l'école primaire de Clérac et dégusté d'excellentes pâtisseries maison.

À cette occasion, le musée était également ouvert gratuitement pour voir ou revoir les anciens métiers et la nouvelle exposition de peinture : 32 tableaux réalisés par trois femmes artistes peintres :

- Dorina CARTIER
- Marie- Claire NAVARRO BEATRIX
- Yvette VANEL

Trois styles différents à découvrir pour le plaisir des yeux.

Le bilan est positif : 13 personnes pour les exposants, 116 visiteurs dans le week-end et 30 sont venus au musée pendant ces deux jours.



## Culture et loisirs

### Les Cléracais de 1815 à 1950 (4) : Propriétaires et cultivateurs au XX<sup>ème</sup> siècle

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout après la Première Guerre mondiale, la société traditionnelle décrite dans le précédent article, va connaître de profondes transformations.

Par-delà les destins individuels d'hommes et de femmes, il faut y voir d'une part le résultat de l'évolution économique marquée par des périodes de prospérité et de crises et l'attrait des villes voisines (surtout Bordeaux et Libourne) qui vient gonfler l'exode rural, et d'autre part les effets des bouleversements provoqués par la Grande Guerre dont nous fêtons cette année le centenaire. Tous les Cléracais en âge de combattre ont découvert des horizons nouveaux, de nouvelles façons de se comporter, de penser, de travailler, de se distraire. Même ceux et celles qui sont restés au pays ont vu leur horizon s'élargir par la correspondance avec les soldats du front et par la présence à Clérac des nombreux blessés venant terminer leur convalescence dans l'hôpital militaire établi au centre du bourg, dans le château Geneuil alors possédé par le maire, Jules Nau. Les dévaluations successives du Franc après la Victoire et la hausse des prix qu'elles ont entraîné, ont appauvri tous ceux qui vivaient de leurs rentes (en particulier les notables et gros propriétaires) et enrichis ceux qui s'adonnaient au commerce, que ce soit les artisans et commerçants, ou les métayers qui continuaient à pratiquer le commerce des bœufs entre Périgord et Bordelais.

Au terme de cette évolution, la société de l'Entre-deux guerres ne ressemble plus guère à celle de la Belle Époque : les anciennes fortunes se sont évanouies ou sont en train de fondre, tandis que quelques familles de métayers et d'artisans, sont devenues propriétaires de domaines plus ou moins étendus.

#### MORCELLEMENT DES GRANDS DOMAINES

Suite à ces transformations, les principaux grands domaines du XIX<sup>e</sup> siècle, possédés par les héritiers des familles qui depuis des siècles dominaient la société cléracaise - les Caillères et les Nau - ont disparu.

La lente disparition de la propriété d'origine seigneuriale des Caillères est un trait majeur de l'évolution sociale de notre commune. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le marquis Charles-Philippe de Caillères (1822-1873), possédait encore plus d'une centaine d'hectares autour de son château de Caillères. Maire de Clérac, il « vivait de ses rentes », en fait uniquement des revenus que lui procurait l'exploitation de ses terres, cultivées par huit familles de métayers. Pour maintenir son rang de châtelain rentier, son fils Alain de Caillères (1850-1897) ne trouve d'autres solutions que de vendre des morceaux de son héritage. Parfois, il subdivise certaines grandes parcelles : ainsi 20 ha de la Métairie Haute sont acquis par une quinzaine de petites gens descendants de métayers et domestiques de la famille ; au Grand Village, il vend quelques terres à des propriétaires voisins (dont les Texier, Grolleau, Manon). Parfois aussi, il vend plusieurs dizaines d'hectares à un seul acquéreur : ainsi la famille Brodut devient propriétaire du domaine de Vallombronze. L'unique héritière d'Alain de Caillères, Charlotte de Caillères (1894-1958) poursuit dans la même voie. Son époux, Gaston Furcy de Lavault, exerce bien une activité salariée dans l'administration des contributions directes, mais les revenus qu'elle procure sont insuffisants pour entretenir le domaine. En 1924, Charlotte de Caillères vend une trentaine d'hectares à ses métayers de Caillères ; trois ans plus tard, elle cède les 20 ha de l'Espis au vétérinaire Rigou de Montguyon ; et à la veille de la Seconde Guerre mondiale elle abandonne ses dernières terres de la Métairie Haute à Roger Poupelain, propriétaire et distillateur de vin et de résine à Angenin. Sans héritiers proches, elle vend en viager le château de Caillères à un commerçant bordelais, M. Fleurian, en 1945. En 1957, M. Fleurian se dessaisit de la rente au profit de Mme Devienne. A la mort de Charlotte de Caillères, épouse Furcy de Lavault en 1958, il ne reste plus rien du domaine que les Caillères possédaient à Clérac depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Les partages successoraux expliquent la disparition du domaine de Marie Nau, épouse Geneuil. A sa mort en

1851, ses biens sont partagés entre ses 5 enfants survivants. Deux d'entre eux vendent très vite leurs biens, à deux propriétaires d'Albret, Jean Goujon et François David. Deux autres restent longtemps propriétaires indivis de leurs lots. Quant à la plus jeune des filles, Marie Thérèse, elle épouse Louis Joseph Victor Ernest Gautret, un riche distillateur de Jonzac : c'est elle qui fait construire le « château » au centre du bourg ; sans enfant, elle lègue ses biens à son lointain cousin Jules Nau, futur maire de Clérac et conseiller général de Montguyon.

Les vicissitudes économiques expliquent la disparition de l'important domaine d'un autre descendant de la famille Nau, Firmin Nau. Propriétaire de plus de 70 ha au Barail, bouilleur de cru, il fait faillite en 1876. D'abord acheté par un propriétaire de Cercoux, son domaine est acquis en 1893 par un de ses anciens métayers, Pierre Perrier, enrichi dans le commerce des bœufs. Quant au fils de Firmin Nau, Joseph, il s'engage dans l'armée avant de devenir comptable de son lointain cousin Jules Nau. Il meurt en 1912, alors qu'il se repose près de La Rochelle, dans une propriété de l'abbé André Chaignaud, alors curé de Clérac. Sa femme, Anne - Camille Fauvelet, quittera Clérac avec leurs deux filles qui feront carrière dans l'enseignement.

Un des rares notables à avoir sauvé son bien est Eugène Henri Nau (1851-1913), propriétaire et meunier à Teurlay, fondateur et président de la Société de Secours Mutuel de Clérac.

Dans le même cas, sont les Amaniou à Abel et les Parraud (héritiers des Chauve) au Bonnin.

Quant à Jules Nau (1854-1924), s'il a bien hérité de quelques biens de ses ancêtres Nau, soit par son père, soit par sa cousine, Marie-Thérèse Geneuil épouse Gautret, c'est grâce à ses activités commerciales personnelles qu'il a pu amasser une imposante fortune, se faire construire le château de l'Espis et accéder à une notabilité dépassant le cadre de la commune.

## **MAINTIEN DES MOYENNES PROPRIETES**

Si les grandes propriétés du XIXe siècle ont presque toutes disparues, les moyennes propriétés - entre 20 et 50 ha- se sont presque toutes maintenues jusqu'aux années 1960. Les exemples sont trop nombreux pour être tous étudiés. Par une habile politique d'achat, de mariage et d'héritage, ces moyens propriétaires ont pu transmettre à leurs enfants un héritage comparable à celui qui leur avait été légué.

Le cas de la famille Bertet est caractéristique. Le point de départ est au milieu du XIXe siècle une propriété familiale d'une cinquantaine d'hectares situés à Clérac et à Cercoux dont l'origine est plusieurs lignées de riches laboureurs, les Bertet (à Cercoux) et les Berlureau et Goujon (au village d'Albret à Clérac). En 1861, Pierre Bertet, fils de Pierre Bertet et Jeanne Goujon, hérite des 25 ha situés à Albret (alors que son frère Jean reçoit les terres de Cercoux). En 1852, Pierre Bertet épouse Marie Dubideau, fille d'un riche propriétaire de Gadebourg : elle hérite en 1882 d'une trentaine d'hectares d'un de ses oncles au Haut Maine. Le couple Bertet-Dubideau ayant trois fils, Pierre saisit toutes les occasions possibles pour acheter le plus de parcelles possibles à Albret et au Haut Maine. En 1906, Pierre Bertet et son épouse disposent ainsi de plus de 60 ha qu'ils peuvent donc partager en trois parts équivalentes : Louis obtient le Haut Maine et Baptiste et Jean se partagent Albret. Jean n'ayant pas d'héritiers, ses biens vont à ses deux frères. Baptiste agrandit son domaine d'Albret par de nombreux achats (par exemple 7 ha au faïencier Trijaud dont les affaires périclitent) : en 1936, il peut ainsi léguer une vingtaine d'hectares à chacun de ses deux fils Camille et Fernand.

Les Grolleau (du Grand Village) fournissent un autre exemple. Descendant d'une famille de laboureurs, François Grolleau possède au milieu du XIXe siècle une trentaine d'hectares : deux seulement de ses cinq enfants restent au Grand Village et achètent les biens de leurs frères et sœurs. L'un d'eux, François, épouse en 1873 Marie Trias, fille d'un autre propriétaire du Grand Village. Il acquiert également plusieurs parcelles d'Alain de Caillères. Les époux Grolleau-Trias peuvent ainsi léguer une trentaine d'hectares à chacun de leurs deux fils. L'ainé Gustave rachète les parts de ses nombreux neveux et peut donner une vingtaine d'hectares à chacun de ses trois enfants.

## Culture et loisirs

### Les Cléracais de 1815 à 1950 (4) : Propriétaires et cultivateurs au XX<sup>ème</sup> siècle (suite)

On pourrait multiplier les exemples. Dans tous les cas, lors des « partages », chaque enfant s'est trouvé à la tête d'un domaine de 20 à 30 ha, superficie suffisante à l'époque pour vivre confortablement de son travail.

#### CONSTITUTION DE QUELQUES GRANDS DOMAINES FORESTIERS

Si la majeure partie des moyens propriétaires se sont contentés de veiller au maintien de la surface de leurs domaines, quelques-uns les ont considérablement agrandis, particulièrement dans la partie ouest de la commune : ils ont incontestablement profité du boisement de ce secteur et des revenus procurés par l'exploitation du bois et de la résine. Alors que leurs ancêtres ne possédaient que de vastes étendues de landes sans valeur, ils sont devenus de riches propriétaires forestiers, à l'exemple de ceux des départements de la Gironde et des Landes.

Les Mornet (de Souillac) en sont la meilleure illustration. Au départ, on trouve une famille de descendants de laboureurs aisés, les Nau (sans liens de parenté avec la famille Nau dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises). En 1843, Louis Nau possède à Souillac 37 ha divisés en de très nombreuses parcelles qui



maison construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour Pierre Mornet à Souillac : l'aspect bourgeois de la façade témoigne de la réussite de son propriétaire (*collection privée Jean-Paul Grasset, photographie prise en 1969*)

se mêlent à celles de son frère et de ses voisins ; la coutume était alors, à chaque succession, de partager les biens en de nombreuses « joualles » afin de donner à chaque héritier des terres aux possibilités agraires variées et complémentaires. Louis Nau possède aussi une propriété de taille et d'aspect semblable à Bèdenac dont l'exploitation est confiée à un fermier. C'est Louis Nau qui met fin à la pratique du morcellement successoral. En 1850, il donne à une de ses filles, qui a épousé un propriétaire aisé de Bèdenac, Pierre Mornet, l'essentiel des terres de Souillac, ses autres enfants se partageant les biens de Bèdenac. Pierre Mornet n'a lors de cesse que d'agrandir l'héritage de son épouse: il achète les terres laissées vacantes par les petits propriétaires qui quittent le village

de Souillac pour s'installer ailleurs, et il se rend acquéreur des nombreuses parcelles des autres membres et héritiers de la famille Nau. Résultat : à la fin de sa vie, il possède près de 90 ha à Souillac, regroupés en très grandes parcelles. Pour symboliser sa réussite, il a remplacé les vieilles bâtisses d'habitation de ses ancêtres, par deux maisons neuves à allure bourgeoise.

En 1903, il partage ses biens de Souillac entre deux de ses enfants (les autres héritant des terres de Bèdenac) : son fils Jean obtient la plus vaste des maisons neuves et la cinquantaine d'hectares qui l'entoure ; sa fille, mariée à Alain Dupré, a l'autre maison et des terres plus dispersées à cheval sur les communes de Clérac et Bèdenac. Jean Mornet, épouse Marie Héraud, fille d'un autre propriétaire de Souillac, Comme son père, il achète la moindre parcelle mise en vente : il profite du départ vers d'autres régions de quelques gros propriétaires de Souillac, comme les Laville et les Massé. Il peut ainsi léguer à sa fille et à son gendre, Samuel Texier, près de 100 ha, soit plus du double de ce que lui avait laissé son père. Alain Dupré de son côté, par une politique à peu près semblable, agrandit progressivement les biens de son épouse. En 1950, il partage ses biens entre ses deux enfants: le fils hérite de l'essentiel des terres situées dans la commune de Clérac (une soixantaine d'hectares) tandis que la fille, mariée à un propriétaire du village voisin de La Grave obtient à peu près la même superficie, mais dans la commune de Bèdenac.

## APPARITION DE NOUVEAUX PROPRIETAIRES

Plusieurs familles de métayers ont accédé au rang de propriétaires, essentiellement après la Première Guerre mondiale : enrichis par le commerce des bœufs entre le Périgord et le Bordelais, ils ont profité de la mise en vente de nombreuses terres, que ce soit celles des grands propriétaires en partie ruinés par les dévaluations de la monnaie ou celles des petits propriétaires partis vers les régions ou les villes voisines. Ayant désormais le statut envié de « propriétaires », ils peuvent s'allier par mariage à d'autres familles de propriétaires et accroître ainsi leurs biens.

Nous avons déjà cité le cas de Pierre Perrier qui au Barail achète dès 1893 les terres de son ancien « maître », Firmin Nau. Le mariage de son fils Paul avec la fille d'un propriétaire de Bézias permet d'accroître la superficie du domaine pour atteindre dans les années 1950 près de 60 ha.

Au Ménard, un métayer Jean Nouet, achète en 1914 la dizaine d'hectares qu'il cultive. Son fils, Alexandre, épouse une des filles de Gustave Grolleau, propriétaire au Grand Village, qui lui apporte une dizaine d'hectares supplémentaires.

On peut citer aussi le cas de Maximin Ardoin. Descendant d'une lignée de métayers cléracais, il achète après la Première Guerre mondiale une vaste propriété à Musseau, dans la commune de Cercoux. Son fils Alexis épouse en 1932 Eva Levreau, fille d'un propriétaire de Bézias et devient ainsi un gros propriétaire forestier de notre commune.

Plusieurs autres exemples pourraient être cités, les derniers achats par des métayers ayant été réalisés dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale.

Des artisans ont pu également devenir des propriétaires suffisamment aisés pour abandonner leur métier d'origine et se consacrer uniquement à l'agriculture. Le cas du charpentier Théophile Braud a valeur d'exemple : marié à Gabrielle Bernard (descendante de deux lignées de métayers aisés, les Bernard et les Martin), il a les moyens, par achats successifs, de constituer autour de sa maison de Chambard, une petite propriété d'une dizaine d'hectares.

Enfin, des ouvriers des usines de terres réfractaires, ont pu acheter quelques hectares et devenir ces « ouvriers paysans » qui ont marqué la vie sociale de Clérac dans les années 1950-1960. Certains, souvent issus de familles de métayers, ont pu constituer des domaines assez vastes. Un exemple : Jean Delage, fils de métayers et ouvrier « aux chantiers » achète près de 20 hectares à Matrat et à la Cabane.

*Ainsi, au cours des XIXe et XXe siècles la société rurale de Clérac a considérablement évolué. On note un certain nombre de permanences, dont certaines sont antérieures à la Révolution de 1789. On relève aussi, en liaison avec l'histoire nationale mais aussi avec les conditions locales, de nombreuses transformations.*

*Les bouleversements des cinquante dernières années ont fait disparaître ce monde paysan que les plus anciens d'entre nous ont connu dans leur enfance.*

*Aujourd'hui, une nouvelle page de l'histoire de notre commune est en train de s'écrire...*

Jean-Paul GRASSET

## Culture et loisirs

### Différencier les aloès de l'agave...

**L'agave** vient d'un mot grec qui signifie digne d'admiration. Les agaves sont originaires du continent américain, du Mexique et du sud-ouest des Etats Unis. Certaines espèces ont été acclimatées dans les régions méditerranéennes.



Agave



Cette plante fait partie de la famille des agavaceae qui comprend de nombreuses espèces, dont les yuccas.

La croissance est lente c'est une plante d'ornement et il faut attendre plusieurs années avant qu'elle ne fleurisse. C'est une espèce monocarpique, elle ne fleurit qu'une fois avant de mourir. La hampe florale mesure jusqu'à 8 m de hauteur et comporte de nombreuses fleurs tubulaires. La fleur pousse au centre de la plante. La multiplication de la plante est assurée par des rejets. Les feuilles épaisses forment une rosette, les feuilles se terminent par une pointe acérée (avec un sécateur il faut couper l'extrémité). Les feuilles sortent d'un cône central très dur autour duquel les futures feuilles sont enroulées.

L'agave americana est la plus connue elle est répandue dans les régions autour de la Méditerranée cette plante craint les gelées, elle passera l'hiver, chez nous, sous un voile d'hivernage.

**Les aloès** font partie de la famille des asphodelaceae, les aloès poussent dans les savanes sèches et les déserts, cette plante est répandue en Afrique du Sud et à Madagascar.

Les aloès fleurissent plusieurs fois, la fleur pousse sur le côté de la plante.



Aloès

Elles ne meurent pas après la floraison, contrairement à l'agave. La plante est constituée d'une rosette de feuilles épaisses souples et charnues. Les feuilles de l'aloé sortent indépendamment des unes des autres.

Ces plantes se plaisent dans le sud de la France chez nous elles seront bien dans une véranda. Les agaves et les aloès sont des plantes succulentes elles constituent des réserves d'eau dans leurs feuilles épaisses.

Les agaves et les aloès sont des plantes très différentes même si elles se ressemblent.

## Manger exotique

Pour 6 personnes

### Salades des îles

#### Ingrédients

1 boîte 400g cœurs de palmiers  
2 pamplemousses  
2 grosses tomates  
2 avocats  
1 citron vert  
1 poche de râpé de surimi ou de crevettes décortiquées  
huile d'olive, sel, piment de cayenne en poudre ou poivre

#### Préparation

Egoutter les cœurs de palmier et les couper en tranche.  
Enlever la peau des pamplemousses, les peler à vif et les couper en morceaux.  
Peler les avocats et les couper en lamelles.  
Couper les tomates en petits quartiers  
Presser le citron.  
Ajouter le râpé de surimi et assaisonner avec le jus de citron, l'huile d'olive, sel poivre ou piment.  
Servir bien frais.



### Crevettes à la thaï

#### Ingrédients

600g de crevettes décortiquées ou 800 g de crevettes natures à decortiquer  
3 gousses d'ail, 1 gros oignon blanc, 1 petit piment rouge, 1 citron vert  
20 cl de coulis de tomates, 20 cl de lait de coco  
1 bonne cuillerée à café de curry, sel, poivre, coriandre

huile d'arachide ou de colza

#### Préparation

Peler et hacher l'oignon et l'ail et les faire fondre dans l'huile à feu moyen, quand ils sont dorés ajouter le curry, le piment et les crevettes, laisser cuire 5 mn, saler, poivrer, ajouter la tomate et le lait de coco, puis le jus de citron et laisser cuire encore 5 mn avant de servir



### Poulet épicé à l'asiatique

#### Ingrédients

6 escalopes de poulet  
1 gros oignon et 6 petits oignons nouveaux avec leurs fanes  
 $\frac{1}{2}$  citron  
3 cuil à soupe de sauce soja claire, 2 cuil à soupe de sauce d'huître  
1 cuil à soupe de sucre roux,  $\frac{1}{2}$  cuil à soupe de piment en poudre  
huile de colza ou arachide, sel, poivre  
1 morceau de gingembre frais (1 cm)

finement le tout

Couper en 2 les petits oignons et leurs fanes e rondelles  
Détailler le poulet en lanières et le faire revenir dans l'huile à feu vif  
Egoutter le poulet et le conserver au chaud  
Faire revenir dans la même huile ail, oignons et gingembre 5 à 7 mn  
Préparer la sauce en mélangeant le piment, la sauce d'huître, la sauce soja, le sucre et 1 cuil à soupe de jus de citron  
Mélanger tout, ajouter sel et poivre et laisser mijoter ensemble 10 mn  
Servir accompagné d'un riz blanc parfumé (thaïl ou basmati)

#### Préparation

Peler l'ail, l'oignon et le gingembre, hacher



### Bananes flambées au rhum

#### Ingrédients

1 banane par personne  
Rhum brun et sucre roux

#### Préparation

Placer les bananes épluchées dans un plat

allant au four

Saupoudrer de sucre roux et arroser de rhum  
Faire griller sous le gril du four en retournant à mi cuisson  
Servir tiède avec une boule de glace à la vanille



## Etat civil



## Naissances

**Lukas BROSSARD**

né le 28 janvier 2014 à Libourne  
fils de Olivier et Alexandra BROSSARD  
domiciliés « Le Ménard »

**Layla KHADIRI**

née le 02 janvier 2014 à Lormont  
fille de Si Mohamed et Ouafaa KHADIRI,  
domiciliés lotissement « Les Prés de Réaux »

**Monsieur Ian HOWSON**

décédé à Libourne le 04 mars 2014 à l'âge de 67 ans.

**Madame Agathe TEXIER**

décédée le 06 avril 2014 à Montguyon à l'âge de 78 ans.

**Madame Paulette LAGARDE**

décédée à Montlieu La Garde le 06 janvier 2014 à l'âge de 81 ans.



## Décès

## Informations utiles

### Mairie de Clérac

Le Bourg  
17270 Clérac  
Tél : 05.46.04.13.12  
Fax : 05.46.04.29.06  
clerac@mairie17.com  
[www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15  
Le vendredi de 14h à 17h30  
Le samedi de 8h30 à 12h30

### Culture

**Bibliothèque** : 05.46.70.07.78  
email : [bibliotheque.clerac@orange.fr](mailto:bibliotheque.clerac@orange.fr)

#### Musée :

1 route des châteaux  
05.46.04.07.83  
email : [musee-clerac@orange.fr](mailto:musee-clerac@orange.fr)  
web : [www.musee-clerac.fr](http://www.musee-clerac.fr)

#### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30  
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche  
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

### Education

**Ecole** : 05.46.04.53.82  
**Garderie périscolaire**  
(s'adresser à la mairie) : 05.46.04.13.12

### Office religieux

Planning des messes à partir du mois de septembre 2013,  
en expérimentation pour un an :

Messes du samedi 18 h 30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevancaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

### Services

**Salle des fêtes** : 05.46.04.13.12

**La Poste** : 05.46.04.13.00

**ADMR Saintonge Sud** (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

**Déchèterie-SOTRIVAL** : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

**SPA** (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : [spa.de.saintes.free.fr](http://spa.de.saintes.free.fr)

**Régie d'exploitation services des eaux** : 05.46.49.42.56

**E.R.D.F. (dépannage)** : 0810 333 017

**G.R.D.F. (dépannage)** : 0810 433 017

**France Télécom** : 12 14

**SNCF** : 36 35

### Social

**Maison de la Solidarité et des Services publics** (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

**Assistante sociale** (service social de Montendre) :

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous  
au 05.46.49.27.77

### Tourisme

**Communauté de Communes de la**

**Haute Saintonge** :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : [www.haute-saintonge.com](http://www.haute-saintonge.com)

**Office de tourisme cantonal Montguyon** :  
05.46.04.28.70

### Urgences et santé

**Samu** : 15

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**N° d'Urgence Unique Européen** : 112

**Gendarmerie de Montguyon** : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac** : 05.46.48.75.75

**Hôpital Libourne** : 05.57.55.34.34

**Infirmière (Stoffel Corinne)** : 05.46.04.73.56

**Médecin de nuit (week-end et fériés)** : 05.46.27.55.20

**Centre antipoison (Bordeaux)** : 05.56.96.40.80

### Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière ) 05.46.48.02.58.

Mme Prezart Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.



## Mairie de Clérac

1 place de la Mairie

17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : [clerac@mairie17.com](mailto:clerac@mairie17.com)

Web : [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)